



# Les cahiers de Mars

▷»AGEI AZO.&{ à^AGEFE



Õ..[.] [ |ãã ~ ^  
å^•Á[ !&^•  
] !..Ë [ •ãã } } ..^•Á

■ Ššá ^ | šš { àæ

■ Ü..{ š š & } &•Áæšš } ^•

## Le mot du président

### Dossier : **Géopolitique des forces pré-positionnées**

- « *Les forces françaises de présence* »  
PAR L'ETAT-MAJOR DES ARMEES – DIVISION EMPLOI
- « *La revanche du nain politique* »  
PAR LE GENERAL DE DIVISION (2S) ALAIN LEFEVRE
- « *La Chine et le dilemme de Malacca* »  
PAR LE GENERAL (2S) FRANÇOIS TORRES
- « *Sécurité et souveraineté* »  
PAR LE COMMANDANT KIM JINCHAN (REPUBLIQUE DE COREE – ECOLE DE GUERRE – PROMOTION GENERAL DE GAULLE)
- « *Les bases occidentales en Asie centrale :  
Entre instabilité et ouverture politique* »  
PAR LE COLONEL PHILIPPE SIDOS
- « *Rôle des implantations militaires  
dans la stratégie politico-diplomatique de la Russie* »  
PAR LE GENERAL (2S) GILLES GALLET
- « *La présence militaire russe à l'étranger : aujourd'hui, demain* »  
PAR ISABELLE FACON
- « *Une présence des armées françaises au Sahel dans la durée* »  
PAR LE CHEF DE BATAILLON AUNIS  
(ECOLE DE GUERRE – PROMOTION GENERAL DE GAULLE)
- « *N'jamena, janvier 2008 : le dispositif de forces pré-positionnées en action* »  
PAR LE COLONEL PAUL PERRIE
- « *Cor Mundi Océan* »  
PAR LE VICE-AMIRAL BRUNO NIELLY
- « *La posture stratégique des Etats-Unis dans le golfe Arabo-persique* »  
PAR LE COLONEL DE KYTSPOTTER
- « *La présence française à Djibouti est-elle toujours indispensable ?* »  
PAR LE LIEUTENANT-COLONEL OMAR SAÏD KAIRE (REPUBLIQUE DE DJIBOUTI –  
ECOLE DE GUERRE – PROMOTION DU GENERAL DE GAULLE)
- « *Entretien de Monsieur Nicolas Sarkozy, Président de la République, publié dans  
le magazine Diplomatie* »

### Points de vue :

- « *Essai sur la peur en opérations* »  
PAR LE COMMANDANT SEVERINE BARBIER  
(ECOLE DE GUERRE – PROMOTION GENERAL DE GAULLE)
- « *Réminiscences sahariennes* »  
PAR LE LIEUTENANT-COLONEL (ER) JEAN-PIERRE RENAUD

### La revue des livres

### La vie de l'association et des promotions

Il est possible de se procurer l'ensemble du Cahier (n° 206, décembre 2010) sur demande à l'Association de Mars au coût unitaire de 10 euros. S'adresser à : [association\\_mars@voila.fr](mailto:association_mars@voila.fr)

## La présence militaire russe à l'étranger : aujourd'hui, demain

Isabelle Facon, Chercheur, Fondation pour la Recherche Stratégique

A l'apogée de sa puissance, l'Union soviétique disposait d'une présence militaire relativement large à l'étranger, s'incarnant dans des bases, points logistiques et autres facilités militaires en Europe, en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie, en Amérique latine... Cette présence offrait à l'URSS une incarnation physique de son influence idéologique dans le monde et, pour les bases les plus importantes, de son engagement vis-à-vis de pays amis soumis à la pression du « bloc capitaliste ».

La Russie post-soviétique s'est séparée de pratiquement tous ces sites, les jugeant coûteux et dépassés par rapport à sa situation économique et au nouvel environnement géostratégique, apaisé. En 2001, le président Poutine a décidé de la fermeture des bases dont son pays disposait encore au Vietnam (Cam Ranh Bay) et à Cuba (Lourdes).

2010 a été marquée par un débat confus sur la volonté éventuelle de Moscou de renforcer sa présence militaire à l'étranger. Une présence que l'on tend toutefois à sous-estimer : la Russie utilise en effet déjà un certain nombre de bases et installations militaires dans plusieurs pays de ce qu'elle considère comme son « étranger proche ».

### La présence militaire russe à l'étranger : symptôme des priorités diplomatiques et sécuritaires russes

La Russie dispose en fait d'une présence militaire relativement étoffée à l'étranger. Cependant, celle-ci se concentre principalement dans l'ex-URSS, zone où la Russie estime détenir des « intérêts privilégiés », pour reprendre l'expression du président Medvedev, et où sa présence militaire se décline du contrôle de bases au droit d'utilisation de facilités militaires situés sur le territoire des Etats voisins. Les principaux sites militaires utilisés par la Russie sont les suivants<sup>1</sup> :

- **Ukraine** – base navale de Sébastopol, en Crimée, où est déployé l'état-major de la flotte russe de la mer Noire. Accès essentiel de la Marine russe sur la mer Noire et par conséquent sur la Méditerranée, cette base demeure très importante pour Moscou, qui a obtenu en 1997 la signature avec Kiev d'un contrat de location courant jusqu'en 2017. ~ 13 000 hommes (la Russie n'a pas le droit de stationner en Ukraine plus de 25 000 hommes, de systèmes d'artillerie de calibre supérieur à 100 mm, de 132 blindés, de 22 avions).

---

<sup>1</sup> L'information qui suit provient principalement des sources suivantes : « Vse rossiïskie bazy » [Toutes les bases russes], *Vlast'*, n° 19 (723), 21 mai 2007 ; « Voennye bazy RF za granitseï » [Les bases militaires de la Fédération de Russie à l'étranger], RIA Novosti, 15 février 2010.

- **Azerbaïdjan** – radar d’alerte avancée de Gabala, qui fut un élément clef du système de défense antimissile de l’URSS et que la Russie a proposé de mettre au service d’un éventuel système antimissile international<sup>2</sup>. ~ 900 militaires, 200 spécialistes civils. Loué par Bakou à Moscou (7 millions de \$ par an) aux termes d’un accord de janvier 2002 pour une durée de dix ans.
- **Arménie** – la 102<sup>ème</sup> base militaire (Gyumri/Erevan, avec une composante aérienne), intégrée dans le système de défense anti-aérienne de la CEI. 3 000 à 5 000 hommes selon les sources, environ 100 chars, 300 blindés et autres systèmes d’artillerie, ainsi que des systèmes de missiles de divers types (dont des S-300) et des MiG-29 ; l’usage de la base par la Russie ne réclame aucun paiement de sa part (accord signé pour 25 ans en 1995) ; les moyens de la base ont été renforcés au moment du retrait des forces russes de Géorgie (2007), conformément aux engagements pris lors du sommet de l’OSCE à Istanbul fin 1999.
- **Biélorussie** – radar d’alerte avancée (Baranovitchi) utilisé par les Forces spatiales de la Russie en vertu d’un accord bilatéral de janvier 1995 signé pour 25 ans (~ 2 000 militaires russes), mis en service en 2003 ; il est intégré dans le système de défense anti-aérienne de la CEI ; il avait été décidé d’en achever la construction (entamée dans les années 1980 puis suspendue) pour compenser la perte de capacités de couverture dans la direction nord-ouest (fermeture du radar de Skrounda, Lettonie) ; également un centre de communications navales (Vileïka), assurant la liaison de la Marine russe avec les sous-marins stratégiques et les navires dans les océans Atlantique et Indien et partiellement dans le Pacifique (accord en date de janvier 1995). Les sources sont contradictoires sur la question de savoir si la Russie utilise gratuitement ou non ces installations.
- **Kazakhstan** – les sites militaires que la Russie utilise sur le territoire kazakh représentent une superficie totale de plus de 11 millions d’hectares, dont : la base de lancement de Baïkonour, où la Russie effectue 70% de ses lancements spatiaux, en particulier pour les vols habités (accord signé en décembre 1994 pour vingt ans, prolongé en 2004 jusqu’en 2050 ; 150 millions de \$ par an) ; plusieurs polygones d’essai et d’entraînement ; une station radar d’alerte avancée (Balkach, utilisée par les Forces spatiales russes en vertu d’un accord de décembre 1994).
- **Kirghizstan** – la 999<sup>ème</sup> base aérienne de la 5<sup>ème</sup> armée conjointe VVS/PVO<sup>3</sup>, à Kant (à 20 km de la capitale kirghize, Bichkek ; officiellement ouverte en octobre 2003), que la Russie met à disposition de l’OTSC<sup>4</sup> (des Su-25, des

<sup>2</sup> De source officielle russe, le radar couvre l’Iran, la Turquie, la Chine, le Pakistan, l’Inde, l’Irak, l’Australie et une partie des pays africains, ainsi que des îles des océans Indien et Atlantique.

<sup>3</sup> VVS – forces aériennes ; PVO – défense anti-aérienne.

<sup>4</sup> L’Organisation du Traité de sécurité collective, alliance militaire regroupant autour de la Russie l’Arménie, la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirghizstan, le Tadjikistan.

avions d'entraînement L-39, des hélicoptères, auxquels ont été ajoutés, après la reconstruction de la piste de l'aérodrome et le remplacement du matériel de navigation, des Su-27SM, des Su-24 ; la Russie aurait l'intention de transférer des avions supplémentaires sur cette base). Egalement une station de communication et d'écoute de la Marine russe, qu'elle utilise pour ses communications avec ses sous-marins et navires dans les océans Pacifique et Indien (Kara-Balta) ; une base d'essai pour de l'armement anti-sous-marin ; une station sismique pour le contrôle des essais nucléaires menés sur le polygone chinois Lob Nor et dans les pays d'Asie du sud.

- **Tadjikistan** – la 201<sup>ème</sup> division de fusiliers motorisés est devenue une base (Douchanbé/Kouliab/Kourgan-Tioubé) en 2004 ; Moscou l'inscrit dans son effort au profit de l'OTSC ; elle accueillerait 7 000 hommes ; elle comporte entre autres un groupe aérien relativement modeste, autorisé à utiliser l'aérodrome d'Ayni et appelé à être renforcé. Egalement le complexe Nourek d'observation de l'espace, en service depuis 2002 (2004 ?), utilisé par les Forces spatiales russes (les deux parties l'ont déclaré propriété de la Russie).

En Moldavie, par ailleurs, la Russie conserve ce qu'elle considère comme des « forces de maintien de paix » et des forces pour la protection des importants dépôts d'armes et de munitions de Kolbasna (~ 1 500 hommes), forces dont les pays occidentaux et Chisinau réclament périodiquement le départ, en invoquant les engagements pris par Moscou en 1999 (OSCE, Istanbul).

Ces dernières années, la tendance est à l'accentuation de cette présence militaire russe dans l'« étranger proche ». Le bail de la base de Sébastopol a été prolongé, en avril 2010, jusqu'en 2042. En août 2010, un accord a été signé entre Moscou et Erevan étendant jusqu'en 2044 le droit d'utilisation par les militaires russes de la base de Giumri. La Russie installe des bases militaires en Géorgie sur le territoire de deux entités séparatistes de Géorgie qui ont déclaré leur indépendance, reconnue par Moscou, en septembre 2008, et avec lesquelles elle a signé dès septembre 2009 des accords de coopération militaire : Ossétie du sud (Tskhinvali, Djava) et Abkhazie (Goudaouta, probablement aérodrome de Bombora). Ces bases compteraient plus de 3 500 hommes au total ; le bail est de quarante-neuf ans<sup>5</sup>. D'ailleurs, les forces russes en Ossétie du sud et en Abkhazie ont participé aux grands exercices russes Caucase-2009, dont certaines séquences se sont tenues sur ces territoires.

Moscou estime que la concurrence étrangère dans son étranger proche, principalement occidentale, a atteint des proportions excessives (Asie centrale, mer Noire, Caspienne). En ont témoigné, entre autres, ses choix « musclés » lors du conflit en Géorgie en 2008 (20 000 hommes déployés, bien au-delà du seul territoire de l'Ossétie du Sud attaquée par les forces géorgiennes), la revendication explicite d'une reconnaissance de la Russie comme principale puissance régionale dans la région, le rejet non moins explicite de l'engagement de puissances dites « extra-régionales » dans cette zone... Dans ce contexte, les autorités russes ont, en

---

<sup>5</sup> La Russie a déployé, à l'été 2010, des S-300 en Abkhazie – de source officielle russe pour protéger l'Abkhazie et l'Ossétie du sud.

particulier, fortement accentué leur effort destiné à consolider l'OTSC (notamment en la dotant de forces de réaction rapide, pour lesquelles elle met à disposition, entre autres, ses moyens au Kirghizstan et au Tadjikistan ; et en cherchant à densifier l'intégration entre ses membres par la vente à ces derniers d'armements russes à des tarifs préférentiels).

La Russie met volontiers en avant ce dispositif lorsqu'elle argue que la situation de sécurité régionale ne nécessite nullement l'engagement des puissances « extra-régionales » puisque les acteurs locaux font le nécessaire. La résistance de Moscou est particulièrement sensible en Asie centrale, la Russie s'intéressant à la base de Kant en 2002 (soit après l'arrivée, en 2001, des forces américaines sur la base de Manas) et ayant œuvré au départ des bases militaires américaines – avec succès en Ouzbékistan (retrait des Américains de la base de Karshi Khanabad en 2005) ; en vain au Kirghizstan (même si la base américaine de Manas a été ramenée en 2010 au statut de « centre international de transit »). Les supputations depuis plusieurs années sur la possibilité que la Russie installe une base supplémentaire dans le sud du Kirghizstan, à Osh, accompagnent les hypothèses récurrentes sur la volonté présumée des Etats-Unis d'étendre leur présence militaire dans ce pays.

Les enjeux liés aux rivalités géopolitiques et énergétiques avec d'autres acteurs ne sont cependant pas seuls à peser dans cet ordre de priorités : la Russie identifie les instabilités dans son voisinage immédiat comme la menace la plus sérieuse pour sa sécurité, notamment au sud, en Asie centrale et dans le Caucase. Cela aussi, et peut-être surtout, justifie le maintien d'une présence militaire plus ou moins robuste dans ces régions, dans un souci d'endigement des risques.

A travers sa présence dans les territoires séparatistes d'Ossétie du sud et d'Abkhazie, Moscou compte certes affaiblir durablement l'Etat géorgien et entraver sa revendication d'adhésion à l'OTAN, mais elle vise aussi à renforcer son assise dans une région qui est frontalière de son Caucase du Nord, passablement troublé. L'extension de la durée du bail de la base de Giumri a été interprétée comme reflétant le souci de Moscou de « répondre » à l'affirmation de la diplomatie turque dans le Caucase du Sud ; des responsables russes ont motivé cette décision par les possibilités de tension liées à la situation de l'Iran<sup>6</sup> – trahissant peut-être une crainte, de la part de Moscou, de voir réapparaître les conjectures sur l'installation de points d'appui militaires américains dans le Caucase du Sud, en particulier en Azerbaïdjan. Mais il est aussi fort probable que Moscou cherche à exercer une pression dissuasive à l'heure où les tensions entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan s'accroissent au sujet du Haut Karabakh – situation que la Russie juge particulièrement dangereuse en termes de risque de déstabilisation de « son » Caucase (la vocation de la base de Giumri est non seulement d'assurer la défense de l'Arménie en tant que membre de l'OTSC, mais aussi la couverture du flanc sud de la Russie).

En Asie centrale, la situation est assez paradoxale. L'OTSC et les forces russes déployées dans la région sont restées inactives au moment de la crise au Kirghizstan de 2010, donnant lieu à de graves violences interethniques entre Kirghizes et Ouzbeks. Dans le même temps,

---

<sup>6</sup> « Duma Deputy Hails Russia's Military Presence in Armenia as Stability-Improving Factor », Interfax-AVN, 18 août 2010.

cette crise, symptôme et facteur de fragilisation de la situation sécuritaire en Asie centrale, impose, aux yeux des Russes, d'entretenir, voire de renforcer, le dispositif militaire régional. La dégradation de la situation au Tadjikistan, qui n'augure rien de bon dans un paysage de sécurité régional déjà malmené par les événements en Afghanistan, va dans le même sens. Selon l'accord Moscou-Douchanbé sur la base militaire russe, celle-ci doit assurer le maintien de la paix et de la stabilité dans la région centre-asiatique, contribuer à la normalisation de la situation à la frontière tadjiko-afghane, en particulier en prêtant assistance aux garde-frontières et autres forces tadjiks à la frontière avec l'Afghanistan. La Russie fait d'ailleurs pression sur ce pays pour qu'il accepte le retour des garde-frontières russes à cette frontière, principalement pour améliorer l'efficacité de la lutte contre le trafic de drogue (ce à quoi de nombreux observateurs objectent que lorsque les gardes russes étaient présents à cette frontière, ils étaient, pour bon nombre d'entre eux, partie prenante à ce trafic...).

### **Présence militaire russe dans « l'étranger lointain » : quelles ambitions pour l'avenir ?**

Cette activité russe dans l'ex-URSS tranche avec la modestie de la présence militaire russe dans « l'étranger lointain », en d'autres termes le reste du monde, où la Russie n'a en définitive conservé que sa base logistique de Tartous, en Syrie, qui fonctionne en régime restreint depuis la fin de l'URSS<sup>7</sup>. Pourtant, la reprise en 2007 des patrouilles de bombardiers stratégiques de la Russie et le retour de sa Marine en Méditerranée, ses « apparitions » dans la mer des Caraïbes ainsi que son effort, depuis 2008, pour contribuer à la lutte contre la piraterie maritime dans le golfe d'Aden traduisent *a priori* des ambitions de rayonnement plus larges. Celles-ci seraient d'ailleurs logiques par rapport à l'intention affichée de ce pays de promouvoir et protéger, le cas échéant, ses intérêts économiques dans le monde par les moyens militaires.

Le 25 novembre 2010, lors d'une réunion avec des responsables militaires, le président Medvedev a indiqué que son pays envisageait l'établissement de bases militaires dans des pays étrangers, notamment en vue d'aménager les possibilités d'une présence plus soutenue en haute mer. Le chef de l'Etat russe a invoqué des raisons économiques – il est coûteux et complexe d'accompagner les navires militaires de bâtiments de soutien<sup>8</sup>. Cependant, il semble que les ambitions russes soient, à cet égard, plutôt limitées. Il s'agit visiblement de faire, en priorité, avec l'existant. On pense ici au projet déclaré de moderniser et d'agrandir la base logistique de Tartous ; à la décision d'allonger la durée du bail de la flotte de la mer Noire russe à Sébastopol ; au projet d'adapter le port d'Ochamchira en Abkhazie en vue de son utilisation par la Marine russe.

Certes, diverses informations font état de plans plus ambitieux. Mais pour l'heure, rien ne permet d'étayer les rumeurs selon lesquelles la Russie aurait évoqué, en 2009, avec le gouvernement du Yémen la possible création d'une base navale – ou du moins d'un point

---

<sup>7</sup> L'accord a été signé en 1971 ; la base abriterait une cinquantaine de marins russes.

<sup>8</sup> « Gde poiaviatsia novye voennye bazy Rossii ? » [Où apparaîtront les nouvelles bases militaires de la Russie ?], [www.pravda.ru](http://www.pravda.ru), 26 novembre 2010 ; « Russia Considering Establishment of Military Bases Abroad – Medvedev », Interfax-AVN, 27 novembre 2010.

d'appui – sur l'île de Socotra (informations démenties par des officiels russes) ; de même que celles, tout aussi récurrentes, sur l'établissement possible d'un point de stationnement naval en Libye. Dans le débat russe, on s'interroge : la Russie ne pourrait-elle chercher à réactiver la base de Cam Ranh Bay (Vietnam, éventualité que le ministère de la Défense a rejetée<sup>9</sup>) ou sa présence navale dans le port de Lattaquié (Syrie) ? On a parlé, aussi, de l'Algérie (Mers El-Kébir ?) ou de la possibilité que les pays amis de la Russie en Amérique latine ouvrent des accès à leurs bases à la Marine russe<sup>10</sup>.

Le président de la commission pour la défense et la sécurité du Conseil de la Fédération, Viktor Ozerov, a confirmé que la Russie souhaiterait disposer d'une base navale permanente dans le golfe d'Aden afin de soutenir ses missions de lutte contre la piraterie, mais a dans le même temps souligné qu'elle n'a pas les moyens actuellement de financer un tel projet<sup>11</sup>. Le ministre de la Défense Serdioukov a pour sa part déclaré que l'établissement de nouvelles bases *stricto sensu* à l'étranger constituerait un luxe inaccessible pour son ministère.

## Conclusion

Prise comme outil d'influence stratégique et comme appui des priorités de la politique nationale de défense et de sécurité, la présence militaire à l'étranger de la Russie se concentre, et continuera à moyen terme à se concentrer, sur l'étranger proche. L'affirmation récente de sa présence militaire dans l'ex-URSS crée de fait des barrières et des contraintes supplémentaires aux initiatives d'autres acteurs dans la région.

Estimant, cependant, qu'elle ne peut se contenter de se replier sur sa proche périphérie, compte tenu de l'intensification de certaines menaces de nature globale (telle la piraterie maritime) mais aussi d'enjeux de prestige international, la Russie est certainement tentée, pour le plus long terme, par un élargissement de sa présence militaire dans l'étranger lointain. Cependant, dans ce cadre, les mesures prises intégreront le facteur coût – la Russie s'attachera ainsi certainement à négocier l'utilisation ponctuelle de bases à l'étranger, ou l'installation de centres logistiques navals dans certains pays amis.

---

<sup>9</sup> « Russia Has No Intention to Set up New Military Bases Abroad: Defense Ministry », Xinhua, 29 novembre 2010. La décision de Vladimir Poutine de fermer cette base a limité les possibilités de rayonnement de la Marine russe – elle proposait en effet des infrastructures de réparation et de maintenance que les groupes navals russes utilisaient lorsqu'ils opéraient dans l'océan Pacifique et l'océan Indien (« Russian Ships at the Mercy of Pirates », *ISN Security Watch*, 10 juillet 2008).

<sup>10</sup> « Gde poiaviatsia novye... », op. cit.

<sup>11</sup> « Russia Has No Plans for New Military Bases Abroad – Minister », RIA Novosti, 9 juin 2010.